COMMUNAUTE DE COMMUNES LEMBRON VAL D'ALLIER

-

La Communauté de Communes est administrée par son conseil et son bureau.
Le Conseil Communautaire (37 délégués titulaires et 17 suppléants) est l'organe délibérant.
L'exécutif est organisé autour du Président et des vice Présidents.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
37 délégués titulaires et 17 délégués suppléants

PRESIDENT :
Denis LEGENDRE

Gestion des appels d'offres :
Jérôme BARBINI

Webmaster :
René ROUX

Les commissions sont des groupes de travail présidés par le Président ou un vice Président auxquels participent les conseillers communautaires désignés.
Toute prise de décision passe par 3 étapes : la commission/le bureau/ le Conseil Communautaire

BUREAU :
Président : Denis LEGENDRE
Vice Présidents : Pierre RAVEL ; Nicole ESBELIN ; Jean-Paul BERNARD ; Denis RIGAUD ; Philippe AUZAT ; Louis-Pierre JINGAND
Membres : René ROUX ; Jérôme BARBINI

Cadre de vie

Vice Président : Pierre RAVEL

C° cadre de vie
C° habitat/logements sociaux
C° chantier d'insertion

Administration générale
Président : Denis LEGENDRE
Commission Finances
Commissions d'appel d'offres et M.A.P.A.
Commission développement local

Fonctionnement, management administratif et financier

Vice Président : Louis-Pierre JINGAND

Communication, tourisme, culture et animation

Vice Présidente : Nicole ESBELIN

C° communication, tourisme
C° animation/culture

Commission services à la population

Vice Président : J.P. BERNARD

C° jeunesse
C° maintien à domicile
C° transport scolaire
C° foyer accueil médicalisé
C° accessibilité / handicap

Développement local et durable

Vice Président : Denis RIGAUD

C° agriculture
C° environnement et développement durable

Développement économique et numérique

Vice Président : Philippe AUZAT

C° artisanat – commerce – industrie
C°TIC/SIG/THD